



ERILIA

☎ 04 93 27 65 20

N° Demande : 2877
N° unique départemental : 00604

06600 Antibes

Nice, Le 24/10/2013

Objet : Décision de la commission d'attribution

Monsieur,

Votre demande de location a été étudiée lors de la commission d'attribution du 24/10/2013, pour le logement suivant :

Adresse : SYRACUSE

Batiment 03 Etage 05
13 Avenue Mirabeau
06600 Antibes

N° du logement : E15160014L Type : TYPE 3

Je suis au regret de vous informer de la décision d'ajournement de la commission pour les raisons suivantes :
Loyer inadapté à vos ressources

Votre demande reste enregistrée ; toutefois compte tenu du faible nombre de logements disponibles à la location, il sera difficile de la satisfaire rapidement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Général Délégué,
Le Secrétaire Général,



J.C. Pepin